

Ma lettre

Chère Madame, Cher Monsieur,

On a parfois du mal à le croire quand on regarde le ciel, mais la rentrée est déjà loin derrière nous. J'espère qu'elle s'est bien passée pour vous et vos enfants. J'ai le plaisir de vous donner quelques nouvelles en attendant la lettre d'infos qui sortira cet automne :

Auberge des Barils : Un candidat vient de déposer officiellement sa candidature pour reprendre le fonds de commerce. Il m'a fait une proposition chiffrée et le conseil municipal du 19 octobre donnera une réponse à sa demande. Je vous tiendrai bien sûr informé de l'évolution de la situation.

Travaux de sécurisation sur la RD 166 : L'objectif principal, annoncé dès 2014, était de réduire la vitesse excessive des véhicules qui circulent dans le bourg. Cette départementale est particulièrement fréquentée et de nombreux enfants avec leurs parents l'empruntent pour se rendre à l'abris-bus. Pour poursuivre cet objectif, le conseil municipal du 7 septembre dernier a adopté à l'unanimité le principe de l'aménagement de 3 écluses entre l'entrée de la Prairie et la Mairie. La proposition de l'Agence Routière de Conches, sera examinée au cours du conseil du 19 octobre. Evidemment, ces écluses ne gêneront nullement la circulation des engins agricoles.

Bibliothèque : Elle a retrouvé le premier étage de la mairie. Elle est ouverte pour le moment aux horaires d'ouverture, soit le mardi de 16h à 18h30 et le vendredi de 17h à 19h30. Si vous venez dans ce dernier créneau, je me ferai un plaisir de vous faire découvrir la grande diversité de nos ouvrages qui s'adressent à tous les publics.

Exposition à la Maison des Barils : Je ne peux que vous conseiller de venir voir l'expo de Cathy Gilbrin : « Abbayes, Châteaux et Belles Demeures » et de faire la connaissance de cette talentueuse photographe amatrice.

Cours de Yoga : Afin de répondre à certaines demandes, nous louons la salle Maurice Durey à Julie Aube afin qu'elle puisse y dispenser ces cours de yoga. Renseignements et réservations au : 06 80 96 17 34.

Elagage : A partir du moment où les plantations empiètent sur le domaine public, gênent la circulation et menacent en plus la sécurité des riverains, j'écris systématiquement une lettre aux propriétaires concernés. Je remercie toutes celles et ceux qui n'ont pas mal pris ce courrier. En revanche, quand il s'agit d'une haie mitoyenne, je peux difficilement intervenir officiellement car il s'agit d'une affaire privée entre voisins. Toutefois, il peut m'arriver de servir de médiateur !

11 novembre 2018 : Centenaire de la signature de l'Armistice. J'aimerais bien donner une coloration particulière à cet événement et réunir à cette occasion les jeunes comme les moins jeunes. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à m'en parler.

Avec l'équipe municipale, je reste naturellement à votre disposition.

Bien à vous,

Philippe Obadia

